

SLOVAQUIE



Pour l'Égalité Femme - Homme



Superficie de la Slovaquie : 49.035 km²

Date d'Indépendance : 01. 01. 1993

Population : 5.435.343 hbts

Source : <http://www.drapeauxdespays.fr/slovaquie>

TABLEAU DE LA SITUATION DE L'EGALITE FEMME/HOMME

La Slovaquie en forme longue, la République est un pays situé en Europe centrale, au cœur de l'Europe continentale et à l'est de l'Union européenne, dont elle est membre depuis 2004. Ses pays frontaliers sont la Pologne au nord, l'Ukraine à l'est, la Hongrie au sud, l'Autriche au sud-ouest et la République tchèque au nord-ouest.

Du 28 octobre 1918 au 21 mars 1939, puis du 4 avril 1945 au 31 décembre 1992, elle a fait partie de la Tchécoslovaquie. La Slovaquie est membre de nombreuses organisations internationales, telles que l'ONU, l'OTAN, l'OMC, l'OCDE ou encore le V4, et fait partie de la zone euro.

La Slovaquie est une république démocratique parlementaire. Le pouvoir législatif est exercé par le Parlement et il peut être exercé dans certains cas aussi par le gouvernement ou directement par les citoyens. Le pouvoir exécutif est exercé par le gouvernement dirigé par le président du gouvernement. Le pouvoir judiciaire est indépendant du pouvoir exécutif et le législatif. Le président est le chef de l'État.

La Constitution de la République slovaque a été adoptée le 1^{er} septembre 1992 et entra en vigueur le 1^{er} janvier 1993. Elle a été modifiée en septembre 1998 pour permettre l'élection du président au suffrage direct puis en février 2001 en vue de l'intégration de la Slovaquie à l'Union européenne.

Le système de droit civil est fondé sur des codes hongrois. Le système juridique a été modifié pour se conformer aux critères de l'OSCE, rompant ainsi avec les dernières traces de la doctrine marxiste-léniniste.

L'économie de la Slovaquie est en forte croissance depuis 2000, en particulier grâce aux bénéfices de son intégration à l'Union européenne et des réformes libérales menées par le gouvernement. Depuis 2017, le taux de croissance annuel n'a ainsi cessé d'augmenter 3.3% par an.

Le pays a adhéré à de nombreux instruments internationaux instaurant l'égalité femmes-hommes, parmi lesquels :

	Succession: 28 mai 1993
--	-------------------------

CEDEF/CEDAW	
PROTOCOLE A LA CEDEF	Date de signature : 05 juin 2000
	Date de ratification : 17 nov. 2000
PIDESC	Succession: 28 mai 1993
CDE	Succession: 28 mai 1993
RESOLUTION 1325 ET SUIVANTES	
	Adhésion
STATUT DE ROME	Date de signature: 23 déc. 1998
	Date de ratification : 11 avr. 2002
DECLARATION DE BEIJING ET PROGRAMME D'ACTION DE LA QUATRIEME CONFERENCE MONDIALE SUR LES FEMMES	Adhésion
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL DES NATIONS UNIES (ECOSOC), Commission de la Condition de la Femme. RESOLUTION : « Mettre fin à la mutilation génitale féminine».	Adhésion
Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, STCE n° : 210	Date de signature : 11/05/2011 Date de ratification : Pas encore

Sources :

Portail politique de la Slovaquie.

<https://sk.ambafrance.org>

ETAT D'HARMONISATION DE LA LEGISLATION NATIONALE AVEC LES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX

L'article 152 de la Constitution dispose que les lois constitutionnelles, lois et autres règlements, doivent être conformes à la Constitution. Concernant les traités internationaux, l'article 125 dispose que la Constitution et les lois constitutionnelles restent supérieures.

L'Article 12 de la constitution Slovaque dispose également que :

- Les êtres humains sont libres et égaux dans la dignité et dans leurs droits. Les droits fondamentaux

et les libertés sont inviolables, inaliénables, protégés par la loi, et ne peuvent être contestés.

- Les droits fondamentaux et les libertés sont garantis sur le territoire de la république de Slovaquie à tous sans égard au sexe, à la race, la couleur de la peau, la langue, la croyance et la religion, la conviction politique ou autre, l'origine nationale ou sociale, l'appartenance à un groupe national ou ethnique, la propriété, la naissance ou toute autre position. Nul ne peut être désavantagé ou avantagé pour ces motifs.

En 2012, la Stratégie nationale pour l'égalité des sexes pour la période 2014-2019, fut adoptée pour contribuer à l'amélioration de la situation en la matière de l'égalité femme et homme.

Le gouvernement de la République slovaque a adopté la nouvelle stratégie nationale de l'égalité de genre pour les années 2014-2019 et le Plan d'action connexe pour l'égalité de genre pour les années 2014-2019.

Des activités et des mesures spécifiques ont été préparées et discutées en coopération avec les ONG, les associations féminines et le Conseil gouvernemental pour les droits de l'homme, les minorités ethniques et le genre et l'égalité des femmes et des hommes en Slovaquie.

Sources :

La constitution slovaque 1^{er} septembre 1992 modifiée.

FEM/2176, 14 MARS 2019

Global Leaders' Meeting on Gender Equality and Women's Empowerment: A Commitment to Action
- Slovak Commitments.

ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES TEXTES SUR L'EGALITE FEMME HOMME : MECANISMES INSTITUTIONNELS, AVANCEES ET OBSTACLES DANS DIFFERENTS DOMAINES

Pour la mise en œuvre des textes visant l'égalité femmes-hommes, le pays s'est doté de plusieurs mécanismes institutionnels.

Mécanismes institutionnels

Le Ministère du travail, des affaires sociales et de la famille a été désigné comme organisme public central chargé de l'égalité entre les sexes et le Département de l'égalité des sexes et de l'égalité des chances s'est vu chargé de la coordination de la politique nationale en matière d'égalité hommes-femmes et de lutte contre la discrimination en Slovaquie.

Le Centre national des droits de l'homme qui doit être renforcé en ressources humaines, techniques et financières suffisantes.

La Commission parlementaire des femmes a été créée afin de promouvoir les intérêts des femmes dans les négociations parlementaires. Par ailleurs, le Centre pour les études sexospécifiques a été créé en collaboration avec le PNUD.

Il y a aussi, l'Agence nationale pour le développement des petites et moyennes entreprises qui aide les femmes à se lancer dans l'entrepreneuriat.

Dans le même temps, Pékin consacrait aux associations, aux ONG, des fondations et des institutions internationales à la diffusion de l'égalité des sexes comme enjeu législatif et institutionnel, au titre d'une approche désormais transversale, en collaboration avec la division Égalité des chances du ministère des Affaires sociales et le Centre slovaque pour les droits de l'homme, récemment créé.

Sources :

Étude réalisée dans le cadre d'une thèse à l'IEP de Paris et d'un terrain exploratoire conduit en Slovaquie en janvier 2006, avec le concours du CEFRES et du conseiller résident « Twinning » en charge du genre auprès du ministère slovaque du Travail, des Affaires sociales et de la Famille, Alain Laferté.

FEM/2176, 14 MARS 2019

Global Leaders' Meeting on Gender Equality and Women's Empowerment: A Commitment to Action - Slovak Commitments.

Plan national d'action 2015-2019 pour la parité du gouvernement Slovaque.

AVANCEES ET OBSTACLES DANS DIFFERENTS DOMAINES

Malgré l'existence du cadre juridique, de mécanismes institutionnels mis en place pour rendre effective l'instauration de l'égalité femmes-hommes en Slovaquie, il existe encore, dans divers domaines, de nombreux obstacles qui freinent l'atteinte de cet objectif.

En Slovaquie, la situation de l'égalité entre les hommes et les femmes connaît quelques avancées, cependant, il existe encore des domaines où l'Etat Slovaque doit fournir encore des efforts.

➤ **Santé et social**

• **LES AVANCEES**

Le nouveau système garantit le principe d'égalité d'accès de tous les citoyens aux services de santé en Slovaquie. Les statistiques montrent que l'espérance de vie de la population a augmenté et que la mortalité infantile a diminué.

La sensibilisation aux questions de planification familiale, se fait notamment dans les écoles et toutes les femmes ont accès à des services de conseil.

Le nombre d'avortements a diminué du fait d'une meilleure information et d'un meilleur accès aux différents moyens de contraception. Une accessibilité aux services de santé est également garantie pour les personnes ayant de faibles revenus.

En Slovaquie, la décision d'interrompre d'une grossesse doit être prise librement par la femme et doit se faire dans un environnement médical approprié, après un examen médical. Tout acte à l'encontre d'une femme enceinte en vue d'interrompre sa grossesse, dans des conditions autres que celles mentionnées plus haut, est considéré comme un acte criminel et sera sanctionné par un emprisonnement pouvant aller d'un à cinq ans.

Le coût des moyens de contraception modernes permettant d'éviter les grossesses non désirées. Les femmes roms restent encore séparées des autres patientes dans les maternités.

Sources:

Global Leaders' Meeting on Gender Equality and Women's Empowerment: A Commitment to Action - Slovak Commitments.

FEM/2176, 14 MARS 2019

Plan national d'action 2015-2019 pour la parité du gouvernement Slovaque.

• **LES OBSTACLES**

L'adoption d'un programme global sur la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation, est attendue depuis longtemps, même si les taux de grossesses précoces et de mortalité infantile, sont élevés et les conséquences des infections sexuellement transmissibles, notamment le VIH, se sont aggravées.

L'Eglise a refusé l'introduction des cours d'éducation sexuelle dans les écoles, alors que le manque de connaissances en la matière joint à un accès limité à la contraception et à l'interdiction de l'avortement, mènent à l'extension de l'avortement clandestine et pour les femmes les plus pauvres, à l'infanticide.

Sur le plan social, avec la pauvreté, l'émigration massive de femmes en Slovaquie, les femmes restent plus que vulnérables en la matière. Et le gouvernement tente de faire passer des projets de lois visant à criminaliser la pratique de l'IVG. Dans le cadre communautaire de l'Union européenne, on tente de mettre en garde la Slovaquie sur le fait de vouloir interdire ou criminaliser l'IGV.

Mais le cas de l'accès des femmes à l'IVG, met en lumière une variable qui semble être de rigueur

ou de façon générique dans l'ensemble des pays du PECO.

Sources :

FEM/2176, 14 MARS 2019

Plan national d'action 2015-2019 pour la parité du gouvernement Slovaque.

➤ **Education et Culture**

• **LES AVANCEES**

Les exigences d'émancipation des femmes ont conduit à l'ouverture aux femmes de tous les métiers possibles à toute la population (Femmes et Hommes) slovaque en âge d'aller à l'école. Le désir de garantir aux femmes la liberté et la possibilité de choisir leur mode de vie a entraîné la construction d'un très grand nombre de crèches et d'écoles maternelles.

Des écoles ont été créées en milieux urbain comme rural. Et la question de l'égalité dans l'éducation est un principe constitutionnel en Slovaquie, des écoles pour jeunes filles continuent à être créées en Slovaquie. Ces écoles enseignent des pratiques commerciales, la gestion d'un ménage et l'éducation des enfants. Au niveau universitaire, un écart important peut être relevé entre les étudiants dans les disciplines littéraires (63% de femmes) et les disciplines techniques (28% de femmes).

Les femmes participent de plus en plus activement aux travaux des ONG, et l'image des femmes, véhiculée par les médias, a tendance à s'éloigner des stéréotypes traditionnels. Par ailleurs, la notion d'égalité entre les sexes est incluse dans les manuels scolaires et dans la formation du corps enseignant.

Des dispositions législatives ont été prises pour interdire la discrimination dans l'éducation et que le plan national en faveur de l'égalité des sexes pour la période (2014-2019), a pour finalité d'encourager les femmes à étudier les sciences et la technologie.

Sources :

Plan national d'action 2015-2019 pour la parité du gouvernement Slovaque.

FEM/2176, 14 MARS 2019

• **LES OBSTACLES**

Aujourd'hui, la fermeture des crèches et des écoles maternelles publiques, tend à enfermer les femmes dans un seul rôle, qui est celui de maîtresse de maison. On entend fréquemment, en accord avec l'idéologie de l'Eglise catholique, que le rôle de la femme est la maternité et les soins à la famille.

La pauvreté qui règne actuellement dans la plupart des foyers limite également l'accès des femmes à

l'instruction.

Après les années 1990, la plupart des crèches ont été supprimées du fait des difficultés financières des municipalités qui sont responsables de leur financement, comme le stipule la nouvelle loi. L'Etat a réagi à cette situation en réduisant à 2 ans l'âge légal d'entrée au jardin d'enfant. Depuis 1997, même de plus jeunes enfants peuvent être acceptés dans les jardins d'enfants s'ils répondent aux critères prescrits.

De 2014 à 2019, il est à noter le faible nombre de femmes et de filles dans les filières de mathématiques, de science et de technologie et le faible taux de représentation des femmes dans les postes de l'enseignement supérieur. Le nombre réduit de cours adaptés à l'âge des jeunes sur la santé procréative et sexuelle et les droits en la matière dans les programmes d'enseignement.

La ségrégation des enfants roms, placés dans des écoles spéciales ou dans des classes spéciales au sein des écoles classiques, et la ségrégation des enfants handicapés, notamment les filles, placés dans des écoles ou classes spéciales, existe encore en 2019 en Slovaquie.

➤ Parité

• LES AVANCEES

Les femmes en politique représentent 12.5% pour les postes ministériels et au niveau du parlement 19.30% selon les statistiques de 2019.

Les écarts sont aussi à relever dans le cadre de la masse salariale et la part des femmes dans les directions surtout dans le secteur privé. On constate qu'elles ont 08% d'écart de salaire par rapport aux hommes dans le privé et 31.20% des postes de directions leur sont des fois réservés.

Cependant, ces chiffres présentés ci-dessous conduisent à relativiser quelque peu cette typologie et à souligner à quel point il convient de connaître finement les contextes nationaux, dans un souci de pertinence des comparaisons.

La Directrice du Ministère des femmes de la Slovaquie (Mme OLGA PIETRUCHOVA), a indiqué que le plan national d'action 2015-2019 pour la parité avait déjà permis de réduire l'écart en matière de salaires et de mettre en œuvre le projet « familles et travail ».

Sources :

Données Eurostat 2012

Plan national d'action 2015-2019 pour la parité du gouvernement Slovaque.

- **LES OBSTACLES**

Il y'a un mépris des droits de la part des instances de l'Etat à l'égard des femmes et un manque d'intérêt de la part des partis au pouvoir pour l'opinion publique des femmes dans leur propre cause, et qui sont monnaie courante en Slovaquie.

En dépit de maintes tentatives de la part d'organisations féministes, du Groupe parlementaire des femmes, des anciens délégués aux questions d'égalité, aucune loi sur l'égalité n'a encore été votée, en dépit des engagements pris par la Slovaquie pour l'égalité femme et homme dans les différentes institutions en Slovaquie.

Le taux d'emploi des femmes en Slovaquie, est l'un des plus bas d'Europe. Le recul des processus d'émancipation est également lié à l'absence de courage, un courage des femmes ou des défenseurs des droits de l'homme en général, nécessaire pour s'opposer publiquement à l'avancée de la cléricatisation.

Les stéréotypes de caractère discriminatoire concernant le rôle et les responsabilités des femmes et des hommes dans la société, et dans la famille sont fermement enracinés dans l'Etat et que les femmes continuent d'assumer une part disproportionnée des responsabilités au sein de la famille et du foyer. Des acteurs non étatiques, notamment des organisations religieuses et communautaires, des médias et des personnalités politiques, mènent avec vigueur des campagnes prônant des valeurs familiales traditionnelles, insistant exagérément sur le rôle des femmes en tant que mères et dispensatrices de soins et dénonçant l'égalité des sexes comme « idéologie ».

➤ **Participation politique des femmes**

- **LES AVANCEES**

En novembre 2018, les femmes représentaient 36,4 % des 749 députés du Parlement européen, soit une légère baisse par rapport au pic de 37,3 % atteint à la fin de 2016. La participation politique des femmes en Slovaquie ne se discute réellement que pendant les campagnes électorales, car jusqu'à aujourd'hui, les propositions à ce sujet n'ont pas dépassé un pourcentage de 30% sur les listes électorales de quelques partis.

Les femmes sont bien représentées dans l'appareil judiciaire, y compris aux échelons les plus élevés. Il en va de même des acteurs non-gouvernementaux associés, selon diverses modalités, à l'élaboration de stratégies et de politiques en faveur de l'égalité. L'égalité dans la vie politique et publique au niveau national, la Constitution slovaque stipule que tous les citoyens, sans distinction de sexe, ont le droit de participer dans les affaires publiques directement ou à travers l'élection de leurs représentants.

Sources :

UE, Rapport 2019 sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

Plan national d'action 2015-2019 pour la parité du gouvernement Slovaque.

- **LES OBSTACLES**

Un pourcentage infime de femmes s'engage dans la politique en Slovaquie. Très peu de femmes participent aux élections parlementaires et c'est pourquoi le parlement est massivement dominé par les hommes. Elles sont placées moins bien que les hommes sur les listes électorales et n'ont pas accès aux plus hautes fonctions dans les partis tandis que le gouvernement actuel ne compte qu'une seule femme ministre.

Sous l'ancien régime, le système des quotas était appliqué pour assurer la représentation des femmes au sein du Parlement. Actuellement, la Slovaquie n'applique plus le système des quotas, ce qui a engendré la baisse de la représentation des femmes dans l'Assemblée fédérale, à l'instar de ce qui se passe dans les autres pays d'Europe centrale et de l'est. Cette baisse s'explique notamment par la faible présence de femmes sur les listes électorales des différents partis, et le manque de volonté de la part des femmes à participer aux élections.

Les femmes demeurent encore sous représentées au Parlement et au Gouvernement, tant au niveau national que local, et dans les postes diplomatiques de haut niveau.

Source

FEM/2176, 14 MARS 2019

➤ **Violences basées sur le genre**

- **LES AVANCEES**

Le Gouvernement slovaque lutte contre la violence domestique avec 63 tâches concrètes; il a mis en place une « ligne rouge » qui reçoit en moyenne 600 appels par mois et des centres d'accueil, avec la participation des organisations non gouvernementales.

Le gouvernement a apporté des modifications par rapport aux lois qui pénalisent le harcèlement et le mariage forcé et donnent effet à la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels.

Enfin, la Slovaquie a été l'un des premiers pays à avoir signé la Convention d'Istanbul en 2011. Elle suit également de près la situation des groupes de femmes les plus défavorisées au sein de l'Union européenne.

La lutte contre les violences faites aux femmes est coordonnée sur le plan national, avec notamment un numéro de téléphone vert pour permettre aux femmes en détresse de pouvoir communiquer 24 heures sur 24. En outre, un projet « Her story » qui vise les élèves, a permis de publier des manuels scolaires promouvant l'égalité des sexes. Une campagne contre la violence sexiste dans les médias sociaux en avril 2017, et une campagne qui ciblait les jeunes de moins de 20 ans, ont été lancées en collaboration avec l'UE.

Source

FEM/2176, 14 MARS 2019

- **LES OBSTACLES**

Le Parlement slovaque a adopté depuis 2014 un amendement à la Constitution définissant le mariage comme une union entre un homme et une femme, suscitant des protestations des groupes de défense des droits de l'homme.

Le nombre infime de signalements par les victimes d'actes de violence commis contre des femmes, la faible proportion de poursuites judiciaires et de condamnations des auteurs ainsi que l'application restreinte des ordonnances de protection par la police, notamment dans les affaires de violence sexuelle, constituent une entrave aux droits de défenses des femmes en Slovaquie.

Il est à relever l'insuffisance de mesures préventives et d'aide aux victimes, par exemple la mise en place de centres d'hébergement et d'une prise en charge juridique, médicale et psychologique, dans les cas de violence sexiste à l'encontre de femmes.

Une fréquence des violences sexistes et des pratiques préjudiciables envers les femmes, parmi lesquelles la vente des femmes ou le mariage forcé, en particulier parmi les femmes roms vivant dans des milieux soumis à la ségrégation.

Source

FEM/2176, 14 MARS 2019

Nation Unies, couverture des réunions et communiquées de presses, FEM/1014/REV.1, 29 JUIN 1998

➤ **Accès à la justice**

- **LES AVANCEES**

La Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes fait partie d'un recueil de lois, document public disponible dans toutes les administrations publiques et

bibliothèques de la Slovaquie. Et la protection judiciaire de tous les citoyens sans distinction s'applique essentiellement dans trois domaines à savoir : la protection des droits civiques, la protection criminelle et administrative.

Les droits stipulés dans la Constitution peuvent ainsi être évoqués dans tous les tribunaux. En Slovaquie, les tribunaux sont indépendants et impartiaux, les juges sont indépendants dans l'exercice de leurs fonctions. Ils sont élus par le Conseil national de la République slovaque et placés dans les différents tribunaux par le Ministère de la justice. Le Gouvernement est conscient que l'indépendance du système judiciaire est essentielle à son bon fonctionnement, et indispensable à l'intérêt général de la société.

Le Code pénal slovaque prévoit des sanctions, et notamment par rapport aux questions relatives à la prostitution, au viol, à l'abus sexuel, et de violence domestique.

Des efforts sont en train d'être menés par le gouvernement slovaque surtout sur la question de la violence domestique et une nouvelle loi est déjà adoptée sur l'aide sociale. La prévention sociale, le conseil social et la protection sociale et juridique font partie des mesures préconisées dans ce texte.

Quant à la prostitution, et notamment du trafic des femmes, les dispositions du code pénal en la matière, sont en cours de préparation pour révision, et la vocation c'est d'élargir le domaine des sanctions et de définir de manière plus claire les activités qui font l'objet de ces sanctions afin d'assurer une plus grande protection légale aux femmes.

Le gouvernement facilite aussi l'accès des femmes à la justice, notamment par la création d'un centre d'aide juridique et d'une commission nationale des droits de l'homme ainsi que la modification apportée à la loi anti discrimination, qui a renversé la charge de la preuve, laquelle incombe désormais à l'accusé.

Sources

FEM/2176, 14 MARS 2019

FEM/1014/Rev.1 29 juin 1998

- **LES OBSTACLES**

En Slovaquie, les tribunaux s'intéressent rarement aux discriminations sexistes, les réparations dans les affaires de discrimination ne sont pas dignes de ce nom pour les femmes et les filles, notamment les Roms et autres groupes de femmes défavorisés. Les femmes et les filles n'ont pas confiance en l'efficacité des recours judiciaires et craignent une possible stigmatisation et une nouvelle victimisation.

Une aide juridictionnelle de bonne qualité et peu coûteuse reste inaccessible à nombre de femmes. Malgré l'extension de l'aide juridictionnelle gratuite, les frais de justice sont élevés, le renversement de la charge de la preuve n'est pas appliqué systématiquement et uniformément par les tribunaux, et en règle générale, les procédures judiciaires souffrent de lenteurs.

En Slovaquie, les droits des femmes sont encore une fois pris d'assaut. Déjà condamnée par la Cour européenne des Droits de l'Homme, la Slovaquie multiplie depuis quelques années les attaques contre les droits des femmes.

Sources

FEM/2176, 14 MARS 2019

Nation Unies, couverture des réunions et communiquées de presses, FEM/1014/REV.1, 29 JUIN 1998

➤ Accès aux ressources

• LES AVANCEES

Des mesures discriminatoires positivement avaient été prises par le gouvernement slovaque, pour faciliter l'accès des femmes au marché du travail après leur congé de maternité, et l'égalité en matière d'âge de la retraite défendue par les femmes d'un niveau d'éducation élevé ou très jeune.

Le Code du travail a élargi les dispositions en faveur des femmes enceintes et mères, ainsi que des femmes en général, telle que l'introduction du système d'heures de travail flexibles. Parmi les mesures préconisées pour encourager les employeurs à recruter les femmes, figure une contribution financière de l'Etat aux salaires des femmes pour les 12 premiers mois du contrat. Par ailleurs, un projet est à l'étude sur la réduction des heures de travail hebdomadaires dans certains secteurs à forte main-d'œuvre féminine.

Des inspections, qui sont demandées dans le Code du travail et la loi sur l'emploi, sont faites pour s'assurer qu'il n'y a pas de discrimination sur le lieu du travail. Une assistance sociale est fournie à tout citoyen, sans considération de son sexe, de sa race, de sa nationalité ou de son appartenance à un groupe ethnique. La nouvelle loi sur l'inspection du travail adoptée par le Gouvernement devrait permettre de renforcer la protection des droits des employés, et notamment des femmes, en permettant une vérification de la rémunération de leur travail.

Le taux d'emploi des femmes dans l'UE a atteint un niveau record de 66,4 % en 2017, mais la situation varie d'un Etat membre à l'autre. L'an dernier, huit Etats membres ont reçu, dans le cadre du Semestre européen, des recommandations préconisant qu'ils améliorent la participation des femmes au marché

du travail et c'est le cas de la Slovaquie.

Le nombre des femmes entrepreneurs est de plus en plus important en Slovaquie. Le Code du travail oblige l'employeur à ne pas donner aux femmes enceintes ou aux mères jusqu'au neuvième mois après l'accouchement des travaux qui pourraient mettre en danger leur grossesse ou leur santé. Ce règlement n'a aucune incidence négative sur la carrière des femmes. Toute femme a droit, au même titre qu'un homme, à une retraite si elle répond aux critères requis, suivant le nombre d'années d'emploi et le montant de son salaire.

Un congé de maternité de 28 semaines est accordé aux femmes pour la naissance d'un enfant et de 37 semaines pour la naissance de deux enfants ou plus, dans la même période. Un parent, homme ou femme, ne travaillant pas, a droit à une allocation familiale s'il s'occupe d'un enfant de moins de 3 ans ou, dans le cas où l'enfant est handicapé, de moins de 7 ans.

Sources

FEM/2176, 14 MARS 2019

Plan national d'action 2015-2019 pour la parité du gouvernement Slovaque

Nation Unies, couverture des réunions et communiquées de presses, FEM/1014/REV.1, 29 JUIN 199.

- **LES OBSTACLES**

Les femmes dépendent plus que les hommes de la conjoncture politique et de la religion en Slovaquie. Car les lois votées qui les concernent directement sont régulièrement modifiées à chaque changement de gouvernement. Pensions, congé de maternité et bien plus encore, sont sans cesse soumis à de nouvelles réglementations, si bien que les employeurs et employeuses hésitent à offrir des emplois aux femmes. Les allocations familiales sont faibles et les modes de garde des jeunes enfants sont très insuffisants.

Les femmes sont davantage exposées au risque de pauvreté, leurs salaires étant en moyenne inférieurs de 16 % à ceux des hommes. Ces salaires plus bas ont une incidence sur l'écart en matière de retraites, qui s'établissait à 35,7 % en 2017. Il règne une ségrégation horizontale et verticale entre hommes et femmes sur le marché du travail, et cela se justifie par la proportion toujours faible des femmes aux postes où se prennent les décisions économiques, et que l'écart de rémunération entre hommes et femmes reste considérable.

L'absence de mesures efficaces permettant de concilier travail et vie de famille, constitue un obstacle à l'accès des femmes à l'emploi, en particulier pour les mères ayant de jeunes enfants.

Le taux d'emploi des femmes roms, est exceptionnellement faible, notamment des femmes roms vivant dans des communautés soumises à la ségrégation et isolées.

La protection des femmes contre le harcèlement sexuel et la discrimination sur le lieu de travail n'est pas encore à la hauteur, surtout parce que les inspecteurs du travail ne disposent pas d'outils adéquats pour résoudre ce genre de cas.

Sources

FEM/2176, 14 MARS 2019

Plan national d'action 2015-2019 pour la parité du gouvernement Slovaque.

OBSERVATIONS GENERALES

Les femmes ne sont considérées que comme partie intégrante d'un schéma familial traditionnel en Slovaquie. La politique familiale se concentre essentiellement sur les femmes enceintes.

Dans le monde du travail, la question de la garde des enfants n'est pas résolue. L'assurance retraite est réglementée en fonction du sexe, ce qui désavantage les femmes, car elles prennent leur retraite plus tôt et ont donc moins d'années de travail. La communication entre le gouvernement et les organisations non gouvernementales féministes, qui luttent depuis des années pour l'égalité des sexes reste pratiquement interrompue.

Changer la situation des femmes en Slovaquie exige des changements de mentalités des femmes et des hommes. La difficulté commence là puisque l'enseignement public et les médias sont sous l'influence de l'Eglise catholique. La démocratie slovaque peut être remise en cause, car elle discrimine tous les groupes, partis, et associations non-gouvernementales luttant pour l'égalité des femmes et d'autres minorités.

Suite au plan d'action de Beijing, la Slovaquie a élaboré un Plan d'action national pour les femmes qui constitue la réalisation la plus importante du Comité de coordination chargé des problèmes des femmes (CCPW). Ce Plan d'action a été préparé conjointement par des institutions et organisations gouvernementales et non-gouvernementales. La partie relative aux institutions gouvernementales a été approuvée en 1997 par le Gouvernement slovaque, qui s'est ainsi engagé à réaliser les objectifs décrits. Ainsi, en 2012, la Stratégie nationale pour l'égalité des sexes pour la période 2014-2019, fut adoptée pour contribuer à l'amélioration de la situation des femmes en Slovaquie.

Le gouvernement de la République slovaque a adopté la nouvelle stratégie nationale de l'égalité de genre pour les années 2014-2019 et le Plan d'action connexe pour l'égalité de genre pour les années 2014-2019.

Les moyens financiers alloués à la réalisation du Plan d'action sont canalisés à travers les différentes institutions concernées. De plus, la création de l'Association des femmes « roma » a été soutenue. Le Plan d'action national, de par sa flexibilité, permet de prendre des mesures temporaires, afin de soutenir les femmes en situation difficile de veiller sur l'égalité Femme-Homme en Slovaquie.

Sources

Nation Unies, couverture des réunions et communiquées de presses, FEM/1014/REV.1, 29 JUIN 1998

Plan national d'action 2015-2019 pour la parité du gouvernement Slovaque.

FEM/2176, 14 MARS 2019

RECOMMANDATIONS

Le féminisme en Slovaquie a besoin d'une nouvelle approche, les anciennes et les nouvelles générations doivent s'enrichir mutuellement. De même, une vraie égalité ne peut se construire que si les hommes et les femmes, travaillent ensemble pour avancer. Pour mieux répondre aux principes d'égalité femmes homme en Slovaquie, on devrait notamment prévoir des plans de relance au niveau national pour réduire le chômage des femmes et des jeunes filles en âge de travailler, mettre en œuvre le « gender budgeting », créer un fonds d'innovation sociale pour les femmes et les filles.

En Slovaquie, il pourrait être utile de former les enseignants à l'égalité entre les filles et les garçons, revaloriser les métiers majoritairement faits par les femmes ou encore développer la mixité des emplois et assurer un meilleur respect des lois concernant l'égalité professionnelle.

Il reste cependant à espérer une politique des sexes de conséquence en faveur des femmes à laquelle la Slovaquie devra s'adapter au cours de la modernisation et de la démocratisation du pays.

Améliorer d'avantage les mécanismes législatif et institutionnel en place, pour améliorer la condition des femmes et promouvoir l'égalité. Le gouvernement doit recourir à des mesures positives temporaires, y compris à un système de quotas pour accroître la participation des femmes dans le domaine politique, adopter des dispositions législatives pour mieux lutter contre la violence domestique.

Le gouvernement slovaque doit aussi promouvoir l'égalité de chances et expliquer aux femmes la nature des mesures positives temporaires. Le gouvernement doit prendre des mesures pour lutter contre les stéréotypes. La vitalité des ONG slovaques doit être considérée par le gouvernement

slovaque comme un atout, et qui devrait permettre au pays d'avancer rapidement sur la voie de l'égalité.

Sources :

Nation Unies, couverture des réunions et communiqués de presses, FEM/1014/REV.1, 29 JUIN 1998

FEM/2176, 14 MARS 2019

Plan national d'action 2015-2019 pour la parité du gouvernement Slovaque.

N.B : Le RF-EFH est disponible à accompagner le pays pour promouvoir la démocratie paritaire pour que les femmes participent davantage aux décisions politiques de leur pays.